

LA CONSOMMATION DE STUPEFIANTS DANS L'EURE

Une consommation dès le plus jeune âge



4 jeunes normands sur **10**

ont déjà expérimenté le cannabis, et près de 1 sur 10 déclare en consommer régulièrement. L'âge moyen de la première consommation s'élève à 15 ans et demi



Qui favorise trafics et comportements dangereux

13 points de deal démantelés en 2022

6 encore actifs

2763 conduites sous stupéfiants constatées par la police et la gendarmerie, soit une augmentation d'environ 20% par rapport à l'an dernier

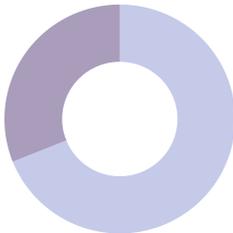
QUELLE PRÉVENTION SUR L'USAGE DES PRODUITS STUPÉFIANTS ?

Des actions financées par l'Agence Régionale de Santé et le produit des avoirs criminels saisis

73 721 €

financés par le fonds de concours de la Mission Interministérielle de lutte contre la drogue et les

conduites addictives (MILDECA), dont les fonds proviennent des saisies effectuées par la justice lors d'affaires liées aux stupéfiants



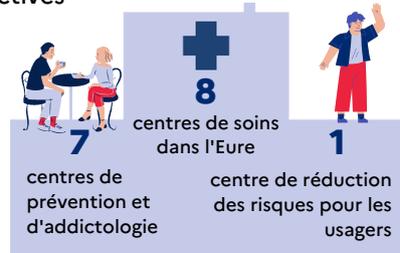
163 653 €

financés par l'ARS pour les actions de prévention des pratiques addictives (voir exemples ci-contre)

Accès aux soins et initiatives innovantes

Des "cafés des parents" dans les établissements scolaires, pour les sensibiliser aux conduites addictives

Ateliers "savoir dire non" pour les élèves de CM1/CM2/6e



Déploiement dans l'Eure du programme expérimental "une affaire de famille" pour prévenir les conduites de répétitions intergénérationnelles

QUELLE RÉPRESSION POUR LES TRAFIQUANTS ET LES CONSOMMATEURS ?

Côté trafiquants...



Trafics démantelés

59



Individus mis en cause

159



Quantités saisies

150 kg



Avoirs criminels

3,4 M€

Côté consommateurs...



1130

Amendes forfaitaires délictuelles (AFD) dressées en 2022. Il s'agit d'un dispositif créé en 2021 pour réprimer de façon simple et directe la consommation de stupéfiants.